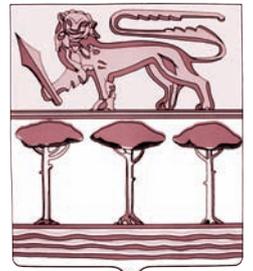




N° CPPAP 100-57
Novembre 2006 N°52
Suppl. au journal "Le Travail"

PS Anglet



Ma e pignada per m'ayda

BULLETTIN SOCIALISTE D'INFORMATION
Directeur de la publication : J.-P. VOISIN



Le grand mensonge

Quand une majorité municipale voit quatre de ses élus démissionner en cours de mandat, dont deux des principaux adjoints, alors qu'elle n'avait réuni autour de sa liste que 46% des voix, on peut se demander quelle est sa légitimité à diriger une ville, cinq ans après son élection.

Quand un homme politique, revenant du désert après avoir purgé une peine d'inéligibilité, fait démissionner la moitié d'un Conseil Municipal pour s'offrir un fauteuil doré, quand il reprend sa place dans le gotha people des premier-ministrables (et cela avec les voix de tout juste 25% des inscrits...), on se prend à douter de notre vieille Démocratie.

Quand on voit un Président de la République prendre à contre-pied son gardien-Premier Ministre et tacler violemment son ailier droit de ministre, on se dit que les règles du jeu de la V^e République ont du plomb dans l'aile, et qu'il est temps de siffler la fin de la partie.

Et quand enfin on voit que les chiffres officiels du chômage baissent alors que le nombre de bénéficiaires du RMI augmente, quand on entend que le pouvoir d'achat des Français augmente alors que leurs économies stagnent ou régressent, et que

la consommation ne repart pas, alors on se dit avec raison que, puisqu'il ne peut y avoir plusieurs vérités, il y a sans doute un seul mensonge.

Un seul ressort à ce mensonge : la technique du « faire croire ». La droite, qu'elle soit municipale, départementale, nationale, est devenue maîtresse dans l'art de transformer des vessies en lanternes. Le Sans Papier exploité et affamé devient d'un coup de projecteur un dangereux hooligan de banlieue, un sans emploi quinquagénaire devient un senior validant ses acquis en cours de reconversion. Un jeune CDD en régime précaire devient un cadre moyen potentiel en parcours qualifiant... Et quand on a à sa solde toute la presse pour le dire, un Ministre de l'Intérieur devient vite un incontournable futur Président de la République.

Mais soyons positifs. Faisons donc des propositions. Suggérons à M. Sarkozy de mettre en place à l'entrée de l'UMP les tests de dépistage de la prédélinquance qu'il voudrait développer en maternelle. Car si ces tests marchaient, ce dont on peut douter, cela permettrait à notre beau pays de France d'avoir dans quelques années un parti de droite dont les dirigeants ne lui mentiraient plus...

Guy Mondorge

Secrétaire de la section socialiste d'Anglet
Conseiller municipal

IL FAUT CHANGER DE PRIORITÉS

La deuxième tranche des travaux de l'avenue de l'Adour, la transformation de la Barre, la réhabilitation du carrefour de la salle "des congrès" et du front de mer de la Chambre d'Amour, voilà quelques-uns des gros chantiers de cette commune. Ils seront inaugurés avant les élections municipales qui seront retardées à fin 2007 ou début 2008, pour cause de mesure, la première pierre de la salle de concert Bovéro devrait être posée avant le rendez-vous avec les électeurs.



On ne démolit pas, on «restaure» la salle des fêtes de la Chambre d'Amour

Chacun de ces chantiers pris séparément peut avoir un coût important. Mais tout en même temps la municipalité a choisi de ne pas. La municipalité suivante à augmenter lourdement les impôts. La hausse annoncée, la gauche, si les anglois lui font face, les équipements existants avant de se lancer dans de nouvelles dépenses.

Car la taxe foncière et la taxe d'habitation ont augmenté. L'inflation ne progressait dans le même temps que de la construction.

TAXES NOUVELLES ET LOGEMENT POUR

Pour éviter la progression excessive des impôts locaux, des mesures sont nécessaires. On peut aussi rechercher des ressources nouvelles par l'ensemble des anglois avec la taxe foncière et la taxe d'habitation.

Or la nouvelle loi portant "engagement national pour le logement" donne aux municipalités de nouveaux outils fiscaux qui peuvent être utilisés.

Citons les trois principaux :

- ✗ Une taxe sur les logements vacants**
- ✗ Une taxe sur les terrains nus à bâtir**
- ✗ Une taxe sur la vente de terrains initialement inconstructibles devenus terrains à bâtir.**

La taxe sur les logements vacants concerne les logements vacants depuis plus de 5 ans. Son intérêt c'est d'inciter les propriétaires à louer leur bien, alors que le marché immobilier est très tendu par manque de logements à louer. Bayonne et Biarritz ont choisi d'appliquer cette taxe. Anglet non, malgré notre insistance.

La taxe sur les terrains à bâtir obéit à la même logique : Les propriétaires de ces terrains auront intérêt à vendre rapidement plutôt que d'attendre que les prix montent indéfiniment.

Ces deux taxes permettent de freiner la spéculation par une augmentation sensible de l'offre et devraient en outre générer pour la collectivité communale des recettes nouvelles importantes qui pourraient être consacrées au logement social.

La troisième part d'un constat simple : Quand une collectivité décide dans son plan local d'urbanisme, de classer en zone constructible un terrain jusque là inconstructible, elle en multiplie la valeur dans des proportions importantes (parfois par 100). Il est normal qu'elle récupère une petite partie de la plus-value réalisée par le propriétaire quand il vend son bien, d'autant plus qu'elle doit faire un certain nombre d'aménagement pour desservir le terrain devenu constructible: routes, réseaux divers, assainissement, équipements publics...

La municipalité d'Anglet a choisi d'ignorer superbement les deux premières taxes, pourtant porteuses de ressources nouvelles pour la collectivité et outils efficaces de lutte contre la spéculation, pour ne choisir que la troisième. Or celle-ci sera sans effet immédiat. En effet les terrains assujettis à cette taxe sont aujourd'hui très nombreux sur Anglet où leur surface est inférieure à un hectare.

Pourquoi ce choix ? Faut-il ménager un électorat traditionnel possédant un patrimoine important, au risque de favoriser la spéculation? Nous ne voyons pas d'autres raisons à cette pusillanimité. Pour la gauche au contraire toutes les mesures qui s'opposent à la spéculation foncière ou immobilière doivent être mobilisées pour favoriser la construction de logements pour tous. Car aujourd'hui c'est 80% de la population qui peine à se loger, particulièrement sur notre commune. L'immobilisme de la municipalité signe ici une politique conservatrice.

RITÉ

four Fine et de l'avenue de Montbrun, la construction de fin d'année 2006, avec pour tous un point commun : il de calendrier électoral embouteillé. Pour faire bonne s.

r un intérêt. Mais gouverner c'est choisir, et en faisant creuser la dette communale, donc de contraindre la impôts locaux. Pour limiter autant que possible cette nt confiance, s'efforcera de rentabiliser au mieux les ouvelles aventures.

menté de plus de 30% entre 2001 et 2006, alors que e 9%. Il est hors de question de suivre la même pente.

TOUS

Locaux il faut donc mieux cibler les investissements rces nouvelles, pour alléger d'autant la part payée et la taxe d'habitation.

pour le logement', bien qu'insuffisante, propose aux être intéressants.

800 logements vacants à Anglet

La gauche s'est étonnée au conseil municipal de septembre dernier que la municipalité choisisse de ne pas taxer les logements vacants. Le Maire a répondu en parlant... des résidences secondaires !

Confusion volontaire pour éviter de débattre ou involontaire par méconnaissance du dossier ? Les résidences secondaires ne sont pas concernées par cette nouvelle taxe créée par une loi récente : leurs propriétaires payent déjà la taxe d'habitation non minorée. Sont concernés les logements vacants destinés à la location et non loués depuis cinq ans, exonérés de la taxe d'habitation. Rappelons qu'il y a plus de 800 logements vacants sur Anglet soit 4 à 5% du parc immobilier. Les propriétaires seraient incités par cette taxe à remettre leur bien sur le marché de la location.

Qui s'en plaindrait ?

échos...échos...échos...échos...échos...

Des controverses de caniveaux

Le dernier bulletin de l'UMP locale est encore plus navrant que le précédent. Ce type de gribouillage ne fait que rabaisser le débat public. Que l'adjoint aux travaux, M. Claude Olive se délecte de ces controverses de caniveaux, c'est dans ses compétences ! Mais que messieurs et mesdames Lamassoure, Gensse Loustalet, Millet Barbé... membres éminents de l'UMP, le cautionnent, c'est plus étonnant. Pour notre part, nous ferons notre la maxime d'un écrivain célèbre, "**soyons économe de notre mépris, il y a tant de nécessiteux**".

Expropriation : BOROTRA est pour !

«Tous les moyens seront bons pour réaliser des logements sociaux, nous procéderons à des expropriations s'il le faut». A Monsieur Olive, adjoint UMP d'Anglet qui accuse les socialistes anglois de vouloir faire du logement social en procédant à des expropriations, nous faisons aimablement remarquer que cette ferme déclaration a été prononcée par... M. Borotra, le Maire UDF de Biarritz, lors d'un conseil municipal, le 22 septembre. Nous ne disons rien d'autre : Pour faire des logements accessibles à tous nous utiliserons tous les moyens à notre disposition : l'accord amiable, la création de ZAC et de ZAD, le règlement du PLU qu'il faudra réviser, le droit de préemption, et en dernier recours, si l'intérêt général l'exige, l'expropriation. L'expropriation n'est jamais une bonne solution car elle est longue et coûteuse ; la négociation est toujours préférable. Mais dire qu'on n'exproprie jamais, comme l'a affirmé M. Villenave, c'est se priver d'un moyen de pression utile dans les négociations avec certains propriétaires de mauvaise foi, c'est finalement refuser de faire passer l'intérêt général avant un intérêt particulier. A défaut d'exproprieer faudra-t-il renoncer à une opération immobilière utile aux anglois ? Ce serait reconnaître un droit de veto à un propriétaire foncier sur une opération nécessaire au bien commun.

Toutes les grandes infrastructures réalisées dans ce pays ont nécessité des expropriations. Qu'un "gaulliste" prône ainsi la soumission des pouvoirs publics à des intérêts privés nous étonne un peu.

www.ps-anglet.com

Pour en savoir plus, consultez le site du PS d'Anglet : www.ps-anglet.com

Vous y trouverez, par exemple, le précédent numéro de "PS ANGLET", et certaines interventions des élus socialistes.



PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE

Encore une loi dangereuse

Depuis le 5 octobre, le parlement débat du projet de loi "de prévention de la délinquance", qui a mobilisé les magistrats, les professionnels de santé et les travailleurs sociaux. Les 200 000 signataires de l'appel "pas de 0 de conduite pour les enfants de 3 ans" ont permis le renoncement du gouvernement sur l'inscription dans cette loi du dépistage précoce des troubles du comportement. Cependant, ce projet de loi suscite aujourd'hui, nos plus vives préoccupations.

Promis depuis 2002, ce projet présenté comme une priorité, est proposé au parlement quatre ans après l'arrivée de la droite aux affaires. Compte tenu du contexte et des prochaines échéances électorales, il y a de fortes chances que ce texte ne fasse pas l'objet d'un décret nécessaire à son application et qu'il n'entre, par conséquent, jamais en vigueur. Il s'agit donc -à n'en pas douter- d'un effet d'annonce. Ce texte est par ailleurs le sixième depuis le lancement de la loi d'orientation et de programmation pour la sécurité intérieure de 2002. (Programmation Sécurité Intérieure, Perben 1, Perben 2, Sécurité Intérieure, Récidive).

Chiffon rouge

Chiffon rouge de la droite, l'insécurité est un thème récurrent dont l'exploitation est plus que jamais soumise à caution. En effet, la réalité des chiffres tend à confirmer un échec de la droite en matière de sécurité, ayant pour conséquence un accroissement notoire des inégalités et de l'insécurité sociale. L'arsenal réglementaire se révèle inefficace et l'insécurité n'a cessé d'augmenter malgré la politique prônée. En matière de délinquance des mineurs, les résultats de la droite ne sont pas plus probants qu'en matière de prévention qui a été tout simplement abandonnée. Les violences urbaines ont atteint un niveau sans précédent. Un seul chiffre, parmi beaucoup d'autres : les violences "non crapuleuses" ont augmenté de 27% entre 2002 et 2006.

Dans le même temps, la droite - Nicolas SARKOZY en tête - s'emploie à minimiser la réalité de la délinquance, tout en démantelant des dispositifs mis en place précédemment : suppression de milliers d'emplois de proximité, d'aides aux associations de quartier, régulatrices de paix sociale.

Alors que la droite n'a pas jugé utile de publier les décrets d'application des lois répressives inefficaces qu'elle a fait voter au parlement depuis 2002, Nicolas Sarkozy s'appête à présenter un texte supplémentaire aussi dangereux que confus.

Il s'agit d'un texte fondé sur une conception exclusivement répressive et procédant d'amalgames inquiétants pour les libertés individuelles, la santé publique ou la responsabilité des élus.

Les dispositions relatives à la prévention de la délinquance ne représentent que 8 articles sur 51. Le fourre-tout y est de mise. Le texte aborde dans le

désordre les pouvoirs des maires, la santé mentale, les problèmes scolaires, la procédure pénale, la toxicomanie, la justice des mineurs... au mépris de textes en cours de discussion (protection de l'enfance) et alors même que certains sujets ne relèvent en rien des compétences du ministère de l'intérieur.

Maire ou shérif ?

Le maire aujourd'hui a de réels pouvoirs. Avec les services sociaux municipaux (les CCAS), la police municipale, il dispose de moyens pour aider ses concitoyens confrontés à des difficultés de tous ordres. Mais les travailleurs sociaux ne sont pas "aux ordres" et utilisent le secret professionnel pour que l'intimité des personnes qui les sollicitent soit respectée. Demain, si cette loi est adoptée cette séparation entre politique et travail social sera rompue : le secret professionnel est remplacé par le "secret partagé", partagé entre les magistrats, les travailleurs sociaux, les médecins, les personnels d'éducation... et la police, sous la responsabilité du maire. Celui-ci pénètre donc dans l'intimité de certains de ses administrés. Véritable juge (shérif aux Etats-Unis), il pourra par exemple imposer aux familles des stages "de responsabilité parentale", à leurs frais. Sur simple avis d'un médecin et sans certificat médical, il pourra prononcer une hospitalisation d'office en psychiatrie.

En somme, la sur-responsabilisation des maires sème la confusion quant à la séparation des pouvoirs, remet en cause de grands principes républicains sans même envisager ni les moyens supplémentaires requis, ni les conséquences éventuelles de cette mutation.

Enfin, Nicolas Sarkozy propose une quatrième réforme (depuis 2002!) de l'Ordonnance de 1945, avec pour objectif d'aligner le droit applicable aux mineurs sur celui des majeurs, dans une logique répressive d'enfermement au détriment de mesures éducatives et de sanctions à même d'éviter la récidive.

Les parlementaires socialistes ont proposé une série d'amendements privilégiant une approche globale d'une politique de prévention de la délinquance, en agissant sur les causes profondes et en ajustant les moyens (police, justice, éducation, santé) pour combattre la violence.

Annie Jarraud-Vergnolle, Sénatrice, Conseillère municipale

Gardez-moi de mes amis...

Les nationalistes basques sont alliés à Anglet avec la majorité UMP et UDF de MM. Villenave et Lamassoure. Ces derniers se disent opposés à l'indépendance du Pays Basque, à la création d'un département basque et à la démarche initiée par Batera.

On pourrait déjà en douter puisqu'en installant à des postes de responsabilités électives des nationalistes, ils justifient de fait, le séparatisme. Or, voilà maintenant que M. Lamassoure vote au parlement de Strasbourg contre le processus de paix en pays basque voulu par le gouvernement socialiste de Zapatero. Il rejoint ainsi les forces qui autour du très réactionnaire Parti Populaire de Aznar veulent torpiller les espoirs de paix. Avec de tels amis les nationalistes doivent méditer le vieil adage : "Gardez-moi de mes amis, mes ennemis je m'en charge".

AB et M. Ithurbide sont-ils de gauche?

La question qui se pose aujourd'hui est "Pourquoi les nationalistes restent-ils dans la majorité municipale ?" Pour leur aile modérée ; il peut s'agir, par delà les oppositions sur le problème basque, d'une alliance des droites sur une politique municipale. Les conservateurs savent toujours s'unir pour défendre leurs intérêts. Mais pour AB, le parti de M. Ithurbide, qui se veut un parti de gauche, la justification est plus difficile. Pourquoi un parti "nationaliste qui se dit de gauche" s'allie-t-il avec la droite ? S'il y a une réponse, il faudra qu'on nous explique. Car nous ne voyons pas dans la politique municipale actuelle les bénéfices remarquables qu'il retire de cette alliance apparemment contre nature. La gestion technocratique et autoritaire du Maire (à Anglet un adjoint, visiblement, «ça ferme sa gueule ou ça démissionne») et qui tourne le dos aux réalités sociales (par exemple le refus du logement social malgré les déclarations d'intention, toujours plus fortes et toujours démenties), sont à l'opposé des valeurs de gauche.

M. Ithurbide, adjoint aux finances cautionne de fait et sans état d'âme la non taxation des logements vacants (voir article p2) en dépit des déclarations fracassantes de son parti.

Aucun parti qui se respecte, ne peut gérer très longtemps de telles contradictions.

Une autre conception de la politique

Annie Jarraud a tenu à réagir aux propos insultants dont elle fait l'objet dans le dernier numéro de Trait d'Union, feuille local diffusé par les militants de l'UMP.

La Sénatrice rappelle à ses adversaires politiques que la confrontation des idées et le combat politique n'excluent pas le respect des concitoyens comme des élus de la République.

Pour sa part, Annie JARRAUD, se donne les moyens d'une confrontation idéologique digne de ce nom, juge sur des actes et sur des résultats, jamais sur des insinuations douteuses.

La désinformation ne fait résolument pas partie de ses méthodes.

C'est dans cet état d'esprit seulement qu'elle compte exercer son mandat local comme son mandat national.

Elle tient enfin à faire savoir à l'auteur qu'elle ne répondra désormais qu'aux arguments relevant de sa conception de la politique, mais qu'elle ne manquera pas de veiller fermement à ce que ses adversaires ne passent pas la limite des propos diffamatoires.

Annie Jarraud Vergnolle,

Sénatrice, conseillère municipale d'Anglet

L'eau, enjeu stratégique de ce siècle

La disponibilité d'eau douce et d'eau potable constitue un enjeu stratégique pour nos villes, Anglet en particulier. Les stocks utilisables vont aller en diminuant à mesure de l'augmentation des besoins et de la raréfaction de la ressource: sécheresse et pollutions diverses.

Pour notre commune, deux apports existent aujourd'hui :

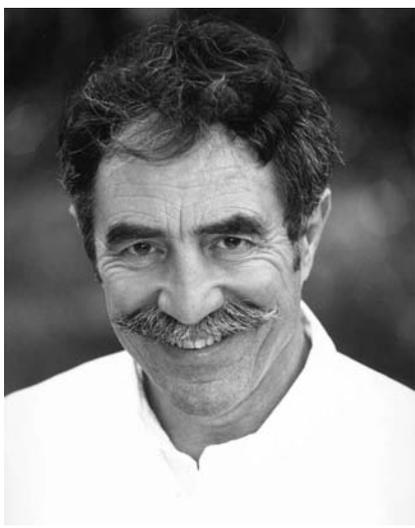
La Nive par les pompages qui y sont effectués. Cette ressource est conditionnée dans sa qualité et sa quantité par ce qui se passe en amont: urbanisation, agriculture, activités artisanales ou industrielles avec leurs besoins et les risques de pollution d'une rivière qui ne bénéficie pas de protection particulière. On le voit, la ressource peut être remise en cause brutalement.

Le Pignada à Anglet, deuxième ressource d'eau potable de la ville, beaucoup plus faible en volume et surtout utilisée l'été. Ce site de pompage bénéficie d'une protection théorique. Cependant, le périmètre protégé englobe une zone d'habitation (d'où des infiltrations de produits toxiques sont toujours possibles), un axe à grande circulation (la promenade de la Barre) et est le siège de projets d'aménagements tels qu'une piste cyclable et des parkings en lisière du Pignada.

Ces deux apports sont complétés par un réseau municipal "parallèle" en zone littorale alimenté par des forages directs dans la nappe phréatique. Celle-ci est en équilibre de pression avec l'eau de mer. Ces pompages servent à arroser le "béton vert" du littoral : pelouses diverses installées sur les dunes, qu'il s'agisse du golf ou des zones aménagées. Tous les Anglois ont été les témoins de ces arrosages généreux, incluant les routes voisines, même au plus fort des périodes de sécheresse !

On le voit, la ressource est fragile! L'interconnexion des réseaux, la construction en cours d'un bassin de stockage, ne régleront pas la question de fond de l'augmentation des besoins, de la raréfaction des stocks et de la difficulté technique croissante du traitement des eaux pour les potabiliser.

A Anglet, sommes-nous les témoins d'une politique de l'eau cohérente et d'une gestion économe de la ressource, gage de sa pérennité? On peut en douter. La gauche a des propositions à faire. Elle les fera le moment venu.



Jean ESPILONDO

Conseiller Général d'Anglet Nord
Conseiller Municipal, ancien Député

Derrière les démissions, des questions de fond

*Nous avons rencontré Jean Espilondo :
il répond à nos questions*

■ **Nous ne pouvons débiter cet entretien sans évoquer la démission récente de M. Gimenez du conseil municipal.**

A l'occasion de notre précédente publication j'avais évoqué cette question sans me douter que M. Gimenez irait jusqu'au bout.

Pour en mesurer la portée il faut se rappeler qu'elle a été précédée de trois autres démissions.

Tout cela confirme mon analyse sur le fait que la liste hétéroclite de M. Villenave connaîtrait des difficultés de tous ordres dans sa composition politique et dans ses orientations programmatiques.

■ **N'avez-vous pas été frappé par la virulence des réactions de ses anciens amis ?**

Oui. Je m'en tiendrai à celle de M. Villenave qui les résume toutes et qui accuse M. Gimenez de trahison. Or, à bien analyser les faits on peut se demander qui a trahi. A lire M. Gimenez on peut comprendre que la promesse initiale de M. Villenave de ne faire qu'un mandat était doublée d'un accord tacite pour laisser son fauteuil à M. Gimenez. D'autant que s'il y a une parole dont on peut douter c'est bien de celle de M. Villenave : il avait promis de ne faire qu'un mandat, il revient sur sa parole. Il avait promis de n'être que Maire d'Anglet, et rien d'autre, et pourtant il a voulu être aussi conseiller général... avec le résultat que l'on sait.

M. Gimenez l'a servi loyalement jusqu'à sa démission, comme il a servi loyalement ceux qui l'avaient précédé depuis trente ans. L'accuser de trahison me paraît injurieux et déplacé.

■ **Vous critiquez beaucoup. Certains disent que vous n'avez rien à proposer.**

Ceux là, s'ils sont de bonne foi, n'assistent pas aux séances du conseil municipal et ne nous lisent pas ; d'autre part je tiens à rappeler que la critique est une arme démocratique efficace.

Pour illustrer notre conception de la gestion des affaires municipales, je ne prendrai qu'un seul exemple : celui de l'élaboration du plan local d'urbanisme (PLU), adopté en juillet 2004. Qu'avons-nous fait ? Nous avons longuement rencontré les associations de quartier et de défense de l'environnement. Nous les avons écoutées et nous avons repris nombre de leurs propositions, dans notre contre projet global, qui proposaient d'autres choix pour Anglet. **Avoir une vision d'ensemble qui prenne en compte l'intérêt général et dans le même temps être attentif aux besoins et aux attentes de ceux qui vivent leur quartier au quotidien... Voilà ce qui guide notre action.**

■ **Vous considérez que cette attitude est à l'opposé de celle de M. Villenave ?**

Oui, car sa méthode faussement concertative est de fait, autoritaire et technocratique. Nous ne sommes pas les seuls à le dénoncer. Les associations de défense de quartier notamment, ne se laissent plus prendre à ces simulacres.

C'est le cas pour l'aménagement de l'avenue de Montbrun. Quant à l'avenue de l'Adour, souvenez-vous, il a fallu une forte pression des riverains et l'opportunité heureuse d'une élection cantonale pour faire améliorer ce projet. L'un et l'autre auraient pu être plus ambitieux. Mais M. Villenave et ses amis préfèrent les coûteux investissements de prestiges.

■ **Cette affaire du PLU a-t-elle servi de révélateur ?**

Entre autre, mais assurément, tout y était. Il a été élaboré avec des techniciens, sans doute très savants, mais sans aucune concertation. Celui-ci ayant été adopté, M. Villenave le fait fluctuer au coup par coup, selon les circonstances. Il s'étonne ensuite que les anglois se dressent contre ses projets. Comment en serait-il autrement ? Les anglois, qui croyaient que le PLU était un document contractuel qui s'imposait à tous, découvrent que ce n'est "qu'un chiffon de papier" qui n'engage personne et surtout pas ceux qui l'ont voulu, puisqu'ils le modifient à leur guise. Ils ont le sentiment d'être soumis à l'arbitraire !

■ **Est ce comme cela que l'on dirige une ville ?**

Le PLU a été élaboré de la pire des manières, il faudra donc le réviser en prenant en compte les vrais besoins des Anglois et en répondant aux défis sociaux auxquels doit répondre notre ville : soit, offrir aux jeunes, aux aînés, aux anciens, un cadre de vie répondant à leurs besoins. Les écoles d'Anglet se dépeuplent alors que la population augmente. Pour la première fois un poste d'enseignant est supprimé. C'est de notre point de vue un signe fort et incontestable de l'échec de l'actuelle politique municipale : **une communauté de citoyens qui perd ses forces vives est sur le chemin du déclin.** Nous revenons ici à la seule question qui compte : **pour qui fait-on Anglet aujourd'hui ?** Pour les touristes et les retraités fortunés ou pour tous et pour toutes, toutes classes sociales et toutes générations confondues. Nous sommes, vous vous en doutez, pour la deuxième solution. **Nous ferons de cette question, le coeur de la prochaine campagne municipale.**